



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

Arrivée du Ministre Jean-Noël Barrot au Togo



Lomé revendique souveraineté et indépendance P.7

# Waraa

— LES VAINQUEURS —

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES N° 0558 du 23 Avril 2026 - Prix : 250 F CFA



**AMU**  
Vers une couverture médiatique plus efficace des enjeux de santé P.2

**Stratégie togolaise renouvelée**  
**Un message clair pour le Sahel** P.3

**Vis l'instant Yas**  
**YasApp**  
L'app tout-en-un qui simplifie ton quotidien !

Scanne, télécharge et utilise gratuitement la YasApp. Profite en plus d'1 Go de bonus offert !

**L'actualité continue sur le [www.waraa.tg](http://www.waraa.tg)**

# Vers une couverture médiatique plus efficace des enjeux de santé

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) au Togo. Réunis à Kara, une centaine de professionnels des médias, venus des différentes régions du pays, ont pris part à un atelier de formation consacré à l'extension de l'AMU aux travailleurs non-salariés, avec un accent particulier sur les journalistes.

Organisée par la coordination des organisations de presse du Togo, en collaboration avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), cette rencontre visait à mieux outiller les acteurs des médias sur les mécanismes d'adhésion, les conditions d'accès aux prestations et les avantages du dispositif.

Au-delà du renforcement des capacités, l'initiative entend faire des journalistes de véritables relais d'information auprès des populations, afin d'assurer une large vulgarisation de l'AMU sur l'ensemble du territoire. Elle a également servi de cadre pour



le lancement officiel des prestations de l'AMU en faveur des professionnels des médias.

Pour Germain Pouli, cette avancée constitue une reconnaissance longtemps attendue. « Pendant des années, les journalistes, notamment ceux du privé, sont restés en marge des mécanismes de protection sociale. L'extension de l'AMU aux travailleurs non-salariés marque un tournant décisif pour notre profession », a-t-il déclaré, saluant au passage l'engagement du président Faure Essozimna Gnassingbé pour son écoute face aux préoccupations du secteur.

Présidant la cérémonie d'ouverture, Franck Missité a mis en avant l'importance du

partenariat entre les médias et les institutions en charge de l'AMU. Il a rappelé que le gouvernement demeure attaché au rôle central de la presse dans la consolidation

de la démocratie et dans la mise en œuvre des politiques publiques, tout en réaffirmant son engagement à améliorer les conditions de travail des professionnels de l'information.

Même son de cloche du côté de la Haute Autorité de la Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique (HARC), dont le secrétaire général a exprimé le souhait de voir les journalistes figurer parmi les premiers bénéficiaires effectifs de ce dispositif.

Cette rencontre a également permis de jeter les bases d'un cadre de

concertation durable entre les médias, la CNSS et l'INAM, considérées comme les piliers de ce vaste chantier social. À terme, l'AMU ambitionne de couvrir l'ensemble des couches sociales, avec une attention particulière aux populations les plus vulnérables.

Avec cette initiative, les journalistes togolais ne se contentent plus de relayer l'information : ils deviennent désormais acteurs et bénéficiaires d'une réforme majeure du système de protection sociale.

Razak

## Togo Media Foot

# La première édition prévue pour le 02 mai prochain

Les équipes des professionnels de médias, organes de presse et organisations de presse, 16 au total, s'affrontent le 02 mai 2026 sur le terrain synthétique de l'Université de Lomé, à partir de 6 h 30. Organisée par l'équipe de foot-

ball de journalistes D.A F.C, ce festival de petits poteaux dénommé « Togo Media Foot » s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la Liberté de la Presse, célébrée chaque année le 3 mai.

« En choisissant le 3 mai comme cadre de

cet événement, nous souhaitons rappeler que la liberté de la presse se défend surtout dans la solidarité et l'unité, même loin de nos occupations habituelles », nous a confié Nephthali Messanh Ledy, le Commissaire général

Suite à la p 4

**WARAA**  
Les Vainqueurs

**Annonces et pubs**  
appelez le 90-02-52-45

*Retrouvez  
votre Journal*

**WARAA**  
*Les Vainqueurs*

*chaque jeudi  
dans les kiosques*

## Numéros Utiles

|                                     |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| CHU Tokoin :                        | 22-21-25-01        |
| CHU Campus :                        | 22-25-77-68        |
|                                     | 22-25-47-39        |
|                                     | 22-25-78-08        |
| Commissariat Central :              | 22-21-28-71        |
| Sûreté Nationale :                  | 22-22-21-21        |
| Pompiers :                          | 118 ou 22-21-67-06 |
| Gendarmerie (Secours et assistance) | 172 ou 22-22-21-39 |
| Police secours                      | 117                |

**WARAA**  
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan  
Tél : 90-02-52-45  
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr  
c/s Casier N° 087. 13 BP152  
LOME-TOGO

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Michel Yao TCHADJA  
(alias Ezi Akoma)  
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

**SECRÉTAIRE DE REDACTION**  
Pamphile S. NUMENYA

**REDACTION**  
Ezi Akoma  
Razak  
Tchaa  
Jack Nukunu

**INFOGRAPHISTE**  
Pamphile S. NUMENYA

**IMPRIMERIE**  
YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires  
Récepissé N° 0471/29/05/13/HAAC

66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Togo

# Un programme varié et décentralisé

Le Togo célèbre cette année le 66<sup>e</sup> anniversaire de son accession à la souveraineté internationale. À cette occasion, un programme riche, festif et résolument décentralisé a été élaboré pour marquer l'événement sur l'ensemble du territoire national. Les festivités s'étendront sur cinq jours, du 23 au 27 avril 2026.

Les célébrations s'ouvriront le jeudi 23 avril avec une double dynamique entre Kpalimé et Lomé. À Tové, dans la commune Kloto 1, une cérémonie de décoration sera suivie de l'inauguration d'un centre régional de mécanisation agricole, illustrant la volonté des autorités de moderniser le secteur agricole. Dans la capitale, l'ouverture du Laboratoire national de sécurité alimentaire retien-

dra également l'attention, traduisant les efforts engagés en matière de contrôle de la qualité des produits alimentaires.

Le vendredi 24 avril s'annonce particulièrement intense. À Lomé, les autorités inaugureront les services de spécialités du CHU Campus dans le cadre du projet Ellipse, avant la grande prière musulmane prévue à la mosquée centrale. Dans le même temps, au nord du pays, la ville de Kara vibrera au rythme d'une cérémonie officielle à Pya marquant la mise en service du campus nord de l'Université de Kara, suivie de l'inauguration d'un centre de mécanisation agricole à Tchitchao.

Le samedi 25 avril sera consacré à la promotion de la culture togolaise avec l'apothéose du Festival national des



danses traditionnelles (FESNAD), prévue sur la scène Bella Bellow de l'Université de Lomé. Une occasion de mettre en lumière la richesse et la diversité du patrimoine national. Le dimanche 26 avril sera marqué par des temps de recueillement religieux et des activités hautement symboliques. Des messes catholiques et des cultes protestants seront organisés à Lomé ainsi que dans toutes les régions du pays.

En soirée, la traditionnelle cérémonie

de ravivage de la flamme de l'indépendance par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, précédera la retraite aux flambeaux ainsi qu'un spectacle de jeux de lumière. Des concerts populaires sont également annoncés à Kara et à Atakpamé.

Le point culminant interviendra le lundi 27 avril 2026, date anniversaire de l'indépendance. À Lomé, la journée débutera par les 21 coups de salve, suivis des cérémonies de dé-

coration et du traditionnel défilé militaire, paramilitaire et civil à la place des fêtes. Les réjouissances populaires se poursuivront ensuite dans plusieurs quartiers de la capitale, avant de grands concerts simultanés en soirée à Dapaong, Sokodé et Lomé.

Le programme s'étendra également à tous les chefs-lieux de régions et de préfectures, confirmant la volonté des autorités d'offrir une célébration inclusive et nationale. Entre hommages officiels, inaugurations d'infrastructures structurantes et festivités populaires, ce 66<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance s'annonce comme un moment majeur de communion nationale et de mise en valeur des progrès accomplis par le pays.

La Rédaction

## Stratégie togolaise renouvelée Un message clair pour le Sahel

La Réunion de haut niveau consacrée à la Nouvelle stratégie du Togo pour le Sahel (2026-2028), organisée le 18 avril 2026 à Lomé à l'initiative du Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu un accueil favorable de la part de l'Alliance des États du Sahel. Cette marque de reconnaissance a été exprimée lors d'une audience accordée à une délégation ministérielle composée de



Abdoulaye Diop, de Karamoko Jean Marie Traoré et de Bakary Yaou Sangaré.

Les représentants des trois pays ont salué la portée stratégique de cette initiative togolaise,

qu'ils considèrent comme un signal fort en faveur de la stabilité régionale, de l'intégration sous-régionale ainsi que du développement économique et social du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Prenant la

parole au nom de la délégation, le chef de la diplomatie burkinabè a souligné que leur présence à Lomé traduisait la volonté de témoigner leur gratitude aux autorités togolaises. Il a estimé que les actions entreprises par le Togo relèvent d'une importance historique et méritent la reconnaissance des nations africaines.

Élaborée selon une démarche inclusive et participative, la Nouvelle stratégie du Togo pour le

Sahel pour la période 2026-2028 se veut un cadre de référence pour renforcer le dialogue politique avec l'Alliance des États du Sahel. Elle vise également à promouvoir la coexistence pacifique, le bon voisinage, l'intégration économique, l'intensification des échanges, ainsi que la coopération sécuritaire face aux défis du terrorisme et des enjeux diplomatiques régionaux et internationaux.

Une nation, un rythme

# Le Togo célèbre 66 ans d'histoire en musique

À l'occasion du 66<sup>e</sup> anniversaire de son accession à la souveraineté internationale, célébré le 27 avril 2026, le Togo met la culture à l'honneur à travers une ambitieuse tournée musicale à l'échelle nationale. Portée par les autorités, cette initiative entend conjuguer devoir de mémoire et expression artistique dans une dynamique fe

Au programme, une série de concerts géants organisés dans plusieurs villes du pays. Ces événements réuniront aussi bien des figures emblématiques de

la scène musicale togolaise que de jeunes talents émergents, sans oublier des artistes internationaux invités pour l'occasion. L'objectif : faire de la musique et des arts vivants les principaux vecteurs de cette célébration nationale.

Au-delà du divertissement, cette tournée s'inscrit dans une volonté affirmée de valoriser le riche patrimoine culturel du Togo. Les festivités du 27 avril, moment clé de la vie nationale, se transforment

ainsi en un véritable carrefour artistique où les populations sont invitées à communier autour de leur identité

commune.

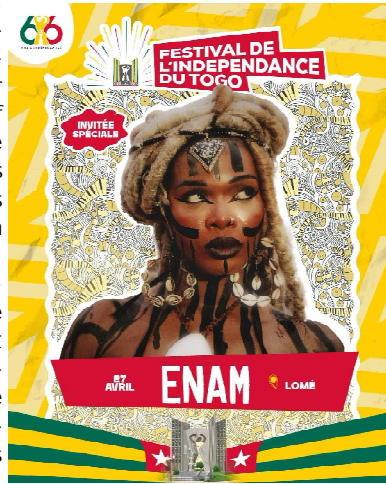
Les autorités togolaises entendent également renforcer, à travers cette initiative, le sentiment d'appartenance nationale. En mettant la culture au centre des commémorations, elles soulignent son rôle essentiel dans la promotion des valeurs fondatrices du pays : paix, unité et progrès.

Dans les différentes localités, les espaces publics devraient se muer en scènes vivantes de partage

et d'expression. Musique, danse et traditions populaires rythmeront ces rencontres, rappelant que célébrer l'indépendance, c'est aussi faire vivre la mémoire collective et transmettre l'héritage culturel.

Soixante-six ans après son indépendance, le Togo réaffirme ainsi sa volonté de faire de la culture un levier de cohésion sociale et un pilier de la célébration nationale, en misant sur le langage universel de la musique pour rassembler ses citoyens.

**Michel Tchadja**



## Assemblée nationale

### Prof. Komi Selom Klassou reçoit le rapport d'activités 2025 de la CNDH

Le Président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, a reçu en audience, le 20 avril 2026, le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Me Kwao Ohini Sanvee, au siège de l'institution parlementaire. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions légales régissant le fonctionnement de la CNDH. Elle a été marquée par la remise officielle du rapport d'activités 2025 de l'institution, conformément aux textes qui prévoient sa présentation devant la commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale.

« Nous avons accompli ce matin un acte relevant de notre devoir légal en remettant officiellement le rapport d'activités 2025 au Président de l'Assemblée



nationale », a déclaré Me Kwao Ohini Sanvee. Il a précisé que ce document retrace l'ensemble des actions menées par la Commission dans l'exercice de ses missions. Le rapport met en évidence les progrès enregistrés au Togo en matière de droits humains, tout en soulignant les défis qui subsistent. Il formule également plusieurs recommandations visant à renforcer la protection et la promotion des droits fondamentaux. Selon le président de la CNDH, la prochaine

étape consistera à présenter de manière détaillée le contenu du rapport devant la commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale.

À travers cette audience, la CNDH et l'Assemblée nationale réaffirment leur engagement commun en faveur du respect des droits de l'homme ainsi que du renforcement du cadre institutionnel dédié à leur promotion au Togo.

**WARAA**

## Togo Media Foot

### La première édition prévue pour le 02 mai prochain

*Suite de la p 2*  
du Festival.

Le festival, auquel prend part aussi une équipe du ministère de la Communication, poursuit donc 3 ambitions. Il est d'abord question de renforcer

de divertissement et de détente au sein d'une corporation souvent soumise à une pression intense au quotidien.

D'ores et déjà, plusieurs partenaires dont Coris Bank et la



la confraternité entre les acteurs de la presse, toutes rédactions confondues ; ensuite, créer un réseau vivant de networking entre journalistes et assimilés, favorisant des échanges professionnels informels ; et enfin, offrir un espace

SNB ont signé des partenariats pour accompagner l'événement. Les organisateurs tendent toujours la main à tous ceux qui veulent contribuer à la réussite de ce festival.

**WARAA**

Investiture de Denis Sassou Nguesso

# Le Togo représenté à Brazzaville

Le Président de la République togolaise, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, a assisté le 16 avril 2026 à Brazzaville à la cérémonie officielle d'investiture de Denis Sassou Nguesso, réélu à la magistrature suprême à l'issue du scrutin présidentiel du 15 mars dernier. Organisée au Stade de la Concorde, la cérémonie solennelle a réuni plusieurs chefs d'État africains ainsi que de nombreuses per-



sonnalités venues d'autres régions du monde.

Avant son entrée en fonction, le chef de l'État congolais a prêté serment, s'engageant notamment à défendre la nation, à préserver

la paix et à garantir la justice pour tous. Il a également renouvelé sa volonté de consolider l'unité nationale au cours de ce nouveau quinquennat placé sous le signe de la stabilité, de la cohésion,

de la démocratie et du développement économique. Dans son allocution, le Président congolais a exprimé sa reconnaissance aux dirigeants ayant effectué le déplacement à Brazzaville pour prendre part à cette investiture. Il a par ailleurs réaffirmé sa détermination à renforcer la coopération avec les différents partenaires du Congo.

À cette occasion, les Chefs d'État et de gouvernement présents

ont adressé leurs félicitations à Denis Sassou Nguesso et lui ont souhaité plein succès dans l'accomplissement de son nouveau mandat. Le Togo et la République du Congo entretiennent des relations de coopération dynamiques et diversifiées, aussi bien sur le plan bilatéral que dans les cadres interrégional et multilatéral.

**WARAA**

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ**

**LA QUITTANCE**

**SÉCURISÉE**

**POUR PLUS DE**

**TRANSPARENCE**

**DANS LA COLLECTE**

**MANUELLE DES**

**RECETTES DE L'ETAT**





**FEDERER POUR BATIR**

[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

**SAFER**

# Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**

## LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

**8280**

**Anticorruption**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

**8201**

**Renseignements**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## PHARMACIES DE GARDE Du 20 AVRIL au 27 AVRIL 2026

|  |             |   |
|--|-------------|---|
| PHARMACIE BEL AIR  | 96 8008 75  | Non loin de Ramco et de l'hôtel Palm Beach            |
| PHARMACIE MATTHIA  | 22 2129 64  | 1048, Avenue de la Libération                         |
| PHARMACIE OLIVIER  | 22 2704 34  | O I, Rue du Rotary club international angle Bd        |
| Felix Houphel-Boigny 08 BP 8480 Lomé 08 TOGO             |             |   |
| PHARMACIE CHATEAU-D'EAU                                  | 71 3388 88  | Av. Augustino de Souza, rès du Château d'eau de       |
| PHARMACIE BE-KPEHENOU                                    | 2221 3224   | Boulevard Félix HOUPHOUET - BOIGNY à Bè Kpèhenou      |
| PHARMACIE ESPERANCE                                      | 22 2101 28  | Av F. J. STRAUSS, Face Ecole Française                |
| Nyèkonakpè   |             |   |
| PHARMACIE DE LA MARINA                                   | 22 2148 46  | sur la RN2, BD du Mono en face du oster frontière     |
| D'Aïlo Kodjivokopè                                       |             |   |
| PHARMACIE ROBERTSON                                      | 22 2228 41  | 607, Avenue François MITTERRAND Nyèkonakpè            |
| PHARMACIE LIBERATION                                     | 22 2225 25  | Avenue Libération Prolongée                           |
| PHARMACIE CAMPUS   | 96 8008 85  | ADEWI - Boulevard de la Kara à côté de UTB            |
| PHARMACIE RAOUDHA  | 91 6133 32  | Située au 4495 Boulevard Zio Hédranzawoe, der-        |
| rière TOGO 2000  |             |   |
| PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE                             | 98 4650 88  | Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco          |
| PHARMACIE FOREVER  | 22 26 11 77 | 01 BP 4884 Lomé 1-TOGO-52 Avenue des                  |
| Kondoma, face Garage Central Administratif               |             |   |
| PHARMACIE SANTA MADONNA                                  | 70 0103 03  | Kégué face maison Kader Cougbadja et église           |
| catholique Ste Thérèse                                   |             |   |
| PHARMACIE BIEN ETRE                                      | 22 2645 16  | 100, bd du haho, hedranzawoe, à côté de la station    |
| d'essence total  |             |   |
| PHARMACIE KELEGOUGAN                                     | 92 9538 38  | AGOE-Kelegougan, Voie du contournement, à 1           |
| oom de la station TOTAL Kelegougan et du bar Obridago    |             |   |
| PHARMACIE UNIO   | 22 2771 64  | Bd Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA       |
| PHARMACIE LE PROGRES                                     | 70 4586 55  | Grd contournement, face EPPL Universelle, non         |
| loin de la Gendarmerie d'AHADZI-Kpota                    |             |   |
| PHARMACIE LA RUCHE                                       | 91 5416 16  | Attiégou drrière la clôture de l'aéroport voie menant |
| au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoires |             |   |
| PHARMACIE ADIDOGOME                                      | 22 5118 91  | Face au camp 2ème RI d'Adidogomé                      |
| PHARMACIE SILOE  | 90 8026 39  | Carrefour Aïao Apèdokoe Abganomé                      |
| PHARMACIE ACTUELLE                                       | 96 8009 95  | Routte de Sègbe quartier Sègbadjo - Adidogomé         |
| PHARMACIE SEGBE  | 92 5949 35  | Sègbe Zanvi, près du CEG Sègbe                        |
| PHARMACIE WASTINE  | 92 6117 00  | Adidogomé logté, à 400m du carrefour 1ogté sur        |
| la route menant au quartier Lankouvi                     |             |   |
| PHARMACIE DJIDJOLE                                       | 22 2565 12  | DJIDJOLE  |
| PHARMACIE ST JOSEPH                                      | 22 2574 65  | Bretelle BE KLKAME                                    |
| PHARMACIE VIGUEUR  | 22 5163 30  | Rue 267, AGBAL EPEDOGAN Kilimandjaro                  |
| PHARMACIE MILLENAIRE                                     | 70 2131 97  | Face réserve de la gendarmerie d'Agogè-Nyive,         |
| sur la route de 50m à 300m du côté Nord                  |             |   |
| PHARMACIE DIEUDONNE                                      | 70 4484 59  | AGOE-TELESSOU NON LOIN DE LA STATION                  |
| CAP  |             |   |
| PHARMACIE OSSAN  | 70 4044 25  | Carrefour AVEDZI, face Ets LA LIMOUSINE               |
| PHARMACIE APOLLON  | 93 5042 55  | Avédji, Face complexe scolaire Makafui - Non          |
| loin du carrefour des hirondelles                        |             |   |
| PHARMACIE YESHUA   | 98 7721 53  | AGOE Vakpssito vers l'Ecole NDE, entre le CMS         |
| Mur et le CMS Maranatha                                  |             |   |
| PHARMACIE CLEMENCE                                       | 20 1935 35  | Rte de la Cour d'Appel, entre l'Agence CEET Agogè     |
| et l'Ecole privée La Source                              |             |   |
| PHARMACIE ST MICHEL                                      | 22 5170 22  | Située à Agogè-Nyive entre la Brasserie BB et         |
| l'espace Télécom   |             |   |
| PHARMACIE ZONGO  | 70 4996 55  | Togblékopè cenefour Hermann entre Orabank et la       |
| station Sand Togblékopè                                  |             |   |
| PHARMACIE LIDDY  | 70 9019 60  | AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station            |
| CAP en face du Camp de tir                               |             |   |
| PHARMACIE ZILIDJI  | 92 6166 08  | Derrière le marché d'agè zongo                        |
| PHARMACIE ASSURANCE                                      | 93 0876 76  | Adètikopè, National NO 1, non loin du marché          |
| PHARMACIE KOBOYO   | 93 7048 12  | DAVIE, rte de la Nationale No 1 avant le péage de     |
| Davie en face de la Station Sanol                        |             |   |
| PHARMACIE EXCELLENCE                                     | 22 5024 47  | AGOE Démaakpè voie CEDEAO                             |
| PHARMACIE VITAS  | 22 2563 43  | Située à Agogè Assiyèyé du côté ouest                 |
| PHARMACIE ABRAHAM  | 22 5010 00  | AGOE -Logopè Kossigan                                 |
| PHARMACIE DENIS  | 93 0846 40  | AGOE Kove, Carrefour Kpogli                           |
| PHARMACIE SANGUERA                                       | 70 4280 80  | Pres du lycée Sanguera                                |
| PHARMACIE SAGBIBA  | 91 8387 83  | AGOE-Nanègbe à côté de la station T-Oil               |
| PHARMACIE LA SHEKINAH                                    | 93 3392 05  | AGOE-NYIVÈ Aïtome carrefour Amadenta                  |
| PHARMACIE NELLYS   | 92 0111 00  | Klème Agokpanou, non loin du château d'eau, sur       |
| la voie de Sègbe à Sanguera                              |             |   |
| PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE                               | 93 2636 00  | Marché de Légpassito, à côté de la Poste, sur le      |
| grand contournement                                      |             |   |
| PHARMACIE OBSERVANCE                                     | 22 5048 60  | SOGBOSSITO, en face de la station Total Ener-         |
| gies à Côté du Camp BIR                                  |             |   |
| PHARMACIE DE L'EDEN                                      | 70 4213 98  | Routte d'Anèho, face Cité Baguida                     |
| PHARMACIE PRINCIPALE                                     | 90 8261 67  | Rte d'Anèho Kpogan Yovo Kpè                           |
| PHARMACIE La Patience                                    | 70 8523 39  | DJAGBLE, A 300 mètres du CMS Ayoktéfé                 |
| PHARMACIE Sika   | 92 6206 51  | DJAGBLE, Hihèatro à 200m du complexe sco-             |
| la Perseverance rte Akakope-Gbamakope                    |             |   |

## SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : [savoir.news@yahoo.fr](mailto:savoir.news@yahoo.fr) /  
[info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)



COPIE

**ASSIGNATION EN CONFIRMATION DE DROIT DE PROPRIÉTÉ**

L'an deux mille vingt-six (2026)

Et le Mercredi 15 avril à 10h 00min

A la requête de Monsieur **ABONY Komlan Akoffi**, demeurant et domicilié aux TISA, de passages réguliers à Lomé, représenté par le nommé **KADANGA Avidiana**, Inspecteur de finances publiques-impôts, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 93 60 87 23 ;

**Me Bawini-Dama KPELOU**, Huisier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, Agence Cocoville, 50 m dans la 1ère rue à droite après le siège Bâkir sur le 84 Faoué Gnassingbé Coussigné

J'ai :

Donné assignation à :

**Monsieur ABONI Messah**, se disant représentant les héritiers de feu **ABONY Akoffé Pédro, dit AGBOLOTO**, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à :

*avons tenté en vain de le joindre depuis le 13 mars jusqu'aujourd'hui sur son numéro connu (92-04-22-92), le téléphone n'avait dans le vide. Ne connaissant ni sa résidence ni son domicile et n'ayant trouvé personne pour recevoir l'acte pour lui, avons procédé par affichage à l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé d'avoir à comparaitre le mardi 28 avril 2026 à huit (08) heures précises, jours et heures suivants, s'il y a lieu à l'audience et par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé, statuant en matière civile immobilière au palais de justice de ladite ville :*

**POUR**

Attendu le requérant est propriétaire par voie d'achat auprès de son père feu **ABONY Akoffé Pédro**, d'un immeuble sis à Lomé-Tokoin, au lieudit Lomé-Tokoin contre (P/Golfe), objet du lot N°07B, d'une contenance superficielle de quatre ares cinq centiares (04: 05 ca) ; (Pièce N°1)

Que depuis la date d'acquisition de ladite parcelle de terrain, il y a quarante-cinq années actuellement, il a toujours joui des prérogatives reconnues à un propriétaire de terrain sans contestation aucune de la part de qui que ce soit jusqu'au décès de son feu père (son vendeur) courant année 1991 ;

Que pour sceller définitivement son droit de propriété sur l'immeuble dont s'agit, il a entamé les formalités d'immatriculation auprès des autorités compétentes en la matière ;

Que lors d'une recherche fortuite constaté que le nommé **ABON. Messah**, qui n'est personne d'autre que son frère, se disant représentant des héritiers de feu **ABONI**

**Agboloto**, a établi un plan parcellaire sur un domaine qu'ils héritent ensemble avec les autres ;

Que curieusement, il a été surpris de constater que ledit plan parcellaire englobe aussi sa parcelle (pièce N°2) ;

Attendu que l'immeuble du requérant est sorti des biens indivis par l'effet de l'acte de vente effectué par feu **ABONY Akoffi Pédro** ;

Que par l'effet de cette vente, l'immeuble querellé est sorti du patrimoine de de cujus bien avant son décès ;

Que ce transfert de propriété du patrimoine de feu père vers celui du requérant par acte de vente a inévitablement rendu cet immeuble indisponible pour le partage ;

Qu'il y a lieu de distraire la parcelle du requérant du plan parcellaire ainsi établi au nom de tous les héritiers de feu **ABONI Agboloto**, qui le même que **ABONY Akoffi Pédro** ;

Qu'à l'aune de tout ce qui précède, il est clair que c'est à tort que le plan parcellaire N° 0056721/2024/GL a inclus la parcelle de terrain du requérant ;

Que conformément aux dispositions combinées des articles 544 du Code Civil dans sa version applicable au Togo et 136 du Code Foncier et Domanial, la propriété est le droit exclusif et perpétuel de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue ;

Qu'il, est donc clair que le requérant est gravement troublé dans la jouissance de son droit de propriété, raison pour laquelle il n'a d'autre choix que de s'adresser à justice pour s'entendre non seulement distraire sa parcelle de terrain (lot N°07bis) du plan parcellaire N° 0056721/2024/GL mais aussi et surtout confirmer son droit de propriété sur ladite parcelle ;

**PAR CES MOTIFS**

**EN LA FORME :**

- Recevoir le requérant en son action régulière ;

**AU FOND :**

- Vu les observations qui précèdent et les pièces jointes,

- Vu les dispositions combinées des articles 544 du Code Civil dans sa version applicable au Togo et 136 du Code Foncier et Domanial,

- La dire fondée ;

**EN CONSEQUENCE,**

- Ordonner au service du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement de distraire la parcelle de terrain N°07bis du plan parcellaire N° 0056721/2024/GL établi au nom des héritiers de feu **ABONI Agboloto** ;
- Confirmer le droit de propriété du requérant sur l'immeuble en cause, d'une contenance superficielle de 04a 05ca, objet du lot N°07bis sise à Lomé-Tokoin au lieudit Lomé Tokoin centre ;
- Faire interdiction au requis ainsi qu'à toute autre personne de son chef de troubler le requérant dans la jouissance paisible des lieux et ce, sous astreinte de **Cinq Cent (500.000) F CFA** par acte de trouble ;
- Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;
- Condamner les requis aux entiers dépens ;

**SOUS TOUTES RESERVES**

Et je leur ai, étant et parlant comme ci-dessous laissé copie du présent exploit dont le coût est de ..... F CFA ;



Arrivée du Ministre Jean-Noël Barrot au Togo

**Lomé revendique souveraineté et indépendance**

La visite à Lomé du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères marque une nouvelle étape dans les relations entre le Togo et la France. Inscrite dans la continuité d'un partenariat ancien, cette rencontre met en lumière une coopération fondée sur le dialogue, le respect mutuel et des intérêts partagés.

Depuis plusieurs années, les échanges de haut niveau entre les deux pays témoignent d'un lien solide et structuré. Ce déplacement illustre la régularité des contacts politiques entre Lomé et Paris, mais aussi la volonté commune de maintenir un dialogue constant sur les enjeux bilatéraux, régionaux et internationaux.

Dans un contexte international en pleine recomposition, le Togo affirme clairement sa ligne diplomatique : une politique étrangère indépendante, équilibrée et souveraine. Refusant les logiques d'alignement ou de blocs, le pays revendique une approche pragmatique fondée sur l'ouverture et la diversification de ses partenariats.

« Parler à tous, sans s'aligner sur personne » : tel est le principe qui guide aujourd'hui la diplomatie togolaise. Une posture qui s'inscrit en rupture avec certaines lectures traditionnelles des relations internationales en Afrique, souvent marquées par des schémas d'influence dépassés.

Pour Lomé, l'enjeu est clair : construire des relations constructives avec l'ensemble de ses partenaires, dans le respect de sa souveraineté et au service de ses priorités nationales,

tout en contribuant à la stabilité régionale. Le Togo se positionne ainsi comme un acteur du dialogue, privilégiant la construction de ponts plutôt que l'accentuation des divisions.

Alors que le multilatéralisme traverse une période de tensions, les autorités togolaises réaffirment leur attachement à la coopération internationale. Elles estiment que les défis mondiaux actuels – sécuritaires, économiques ou climatiques – nécessitent davantage de concertation plutôt que de fragmentation.

La présence du chef de la diplomatie française à Lomé est également perçue comme une reconnaissance du rôle croissant du Togo en Afrique de l'Ouest. Le pays entend poursuivre ses efforts en tant que facilitateur de dialogue dans une région confrontée à de nombreux défis politiques et sécuritaires.

Au-delà de l'aspect bilatéral, cette visite symbolise ainsi l'émergence d'un Togo qui revendique une voix propre sur la scène internationale. Une voix constante, fondée sur l'équilibre, l'écoute et la responsabilité.

En clair, Lomé assume une ligne claire : privilégier le dialogue, défendre sa souveraineté et bâtir des partenariats équilibrés, sans exclusive. Une orientation qui redéfinit les contours de sa diplomatie et renforce sa place dans le concert des nations.

**La Rédaction**



# Vis l'instant Yas

# YasApp

## L'app tout-en-un qui simplifie ton quotidien !



Scanne, télécharge et utilise gratuitement ta YasApp. Profite en plus d'1 Go de bonus offert !



© 2026 WARA

**Yas**